

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



Vol. VII, No 4

Petit Séminaire de Chicoutimi, 25 Février 1899

HISTOIRE DE CHICOUTIMI CHAPITRE IV

LES POSTES (Suite)

Peu à peu les postes de l'intérieur vont prendre de la vogue ; les missionnaires y auront une résidence près de leur chapelle, ils y défricheront un jardin et autour de leur maison ; à Métabetchouan même, ils font déjà de la culture, et y ont une réduction agricole prospère ; ils y gardent quelques têtes de bétail, et au lieu de passer par Tadoussac, comme leurs prédécesseurs, ils percent la forêt et ouvrent un chemin direct à travers les Laurentides, de Québec au lac St Jean.

En 1720, Chicoutimi entre dans une nouvelle phase. Le P. Laure, nommé le 1^{er} juin de cette année, ressuscite l'œuvre du P. de Crépieul, ensevelie momentanément avec son fondateur, et, en se fixant à Chicoutimi, donne à ce poste une importance qu'il n'avait pas eue jusque-là. Le P. Laure avait bien les qualités et les vertus qu'il fallait pour recueillir la pénible et glorieuse succession du vénérable apôtre de Crépieul.

Pierre Laure naquit à Orléans (France) le 17 septembre 1688, et entra au noviciat des Jésuites, à Paris, le 30 octobre 1707. De 1709 à 1711, il suit le cours de philosophie à la Flèche, puis est envoyé à Québec où il enseigne la grammaire, les humanités et la

rhétorique. En 1717 et en 1718 il y faisait sa théologie et y soutient brillamment, devant une réunion de prêtres et de laïques distingués présidée par l'évêque, deux thèses restées célèbres dans les annales du collège des Jésuites à Québec. La seconde soutenance surtout embrassait toute la théologie, et la tentative, après seulement deux années d'étude en si vaste matière, paraît aujourd'hui d'hui téméraire ; mais le jeune théologien remporta un succès complet, et il fut ordonné prêtre la même année, 1719.

La force d'intelligence et la sûreté de doctrine dont il avait fait preuve, jointes au désir ardent qu'il avait depuis longtemps de se consacrer à l'évangélisation des sauvages, attirèrent sur lui l'attention du R. P. de la Chasse, Supérieur général des missions de la Nouvelle France, et le firent choisir pour rouvrir la mission du Saguenay.

Sa prodigieuse facilité lui avait permis, même durant ses deux années de théologie, de cultiver le dessin et la peinture. Cet art lui servira, soit pour la décoration des chapelles de ses missions, soit pour l'exécution des deux cartes géographiques que, dans ses loisirs, il dressera du Saguenay et de tous les pays au nord du Saint-Laurent jusqu'à la baie d'Hudson.

Voici comment il parle de son arrivée à Chicoutimi :

" J'arrivai à Chekoutimi au
" mois de juin 1720, pour y pren-
" dre possession de la mission réta-
" blie après vingt ans d'interrè-
" gne. Ma maison y fut bâtie dans
" l'automne par Chatelleraux,
" commis au dit poste, sur le pe-
" tit coteau à cause de la proxi-
" mité de l'église. En 1725, ma
" maison de Chekoutimi, qui n'a-
" vait jusqu'alors été couverte
" que d'écorces sur de méchantes
" planches, fut rétablie et conver-
" te en bardeau par le sieur Mon-
" tendre, Joseph Amelin et Louis
" Fortier, pour lors engagés à
" Chekoutimi. La même année, le
" 24 septembre, j'allai sur le co-
" teau du portage avec le sieur
" Montendre, entrepreneur, Jean
" Balère, maître charpentier, Jean
" Pilote, les deux Dorvaies et
" Jean-Baptiste Amelin, où je
" donnai le premier coup de
" hache pour la nouvelle église
" qui se trouve livrée à la fonte
" des neiges et achevée (invita-
" Minerva) le 28 septembre 1726.
" Le beau tabernacle et les
" deux ornements vert et rouge
" ont été apportés à Chekoutimi
" le 4 juillet 1722. Après avoir
" peint le retable, la voûte, j'ai
" célébré la première messe dans
" la nouvelle chapelle le jour de
" l'Assomption de la même an-
" née. La croix du clocher nou-
" veau a été saluée de 33 mar-
" tres par tous les sauvages char-
" més du coq." LIVIUS.

(A suivre.)

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et l'Administration, s'adresser à

J.-F. DUCHESNE,
Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 25 Février 1899

CAUSERIE ADMINISTRATIVE

Au mois de juin dernier, nous avons pris l'engagement de faire des efforts, même héroïques, pour régulariser les opérations administratives de notre journal. La dépense d'héroïsme n'a pas été considérable ; mais enfin, c'est fait. Tout marche à présent, dans notre administration, d'une façon très satisfaisante ; et la tenue de livres s'y pratique le plus scientifiquement du monde. Il y a quelques semaines, on nous présentait un bilan de l'*Oiseau Mouche* dressé d'une si docile manière, que cela tirait les larmes des yeux : il nous était donné, en effet, de constater avec une joie douloureuse, sur le papier et par des chiffres lumineux, que nous n'avions par devant nous que des trésors négatifs. Cela confirmait si bien ce dont nous nous doutions déjà joliment — rien qu'à voir notre caisse toute vide ! Quant à ces trésors négatifs, nous voyions qu'ils avaient pourtant une existence bien réelle, mais dans la poche de nos abonnés.

Est-on curieux d'apprendre comment il se fait que nous savons si bien où en sont nos affaires ? comment il se fait que nos livres sont si bien tenus ? comment il se fait que toutes les entrées s'y pratiquent sans retard ? comment il se fait que, dans les opérations du présent, les risques d'erreur sont réduits au minimum ?

Oh ! c'est facile à comprendre. C'est que, depuis l'automne, l'ad-

ministration de l'*Oiseau-Mouche* est confiée aux élèves de la classe d'Affaires, du Cours commercial. Voyez-vous cela ? C'est, pour ces jeunes gens, un simple service de classe que de s'occuper de la partie administrative du journal. Aussi bien, lâchons le mot : c'est de l'éducation pratique !

Par exemple, nos *Business Boys* sont d'avis qu'il n'y a pas à blâmer que l'on ruine sa santé dans une administration comme celle-ci ; ils n'ont plus peur d'y prendre leur coup de mort. Je le crois bien ! que c'est une sinécure, quoique maigre. En effet, maintenant que les livres sont parfaitement en ordre, ils n'ont plus rien à faire, ou à peu près ; et ils se lamentent de se voir livrés — quant à ce qui est de l'*Oiseau-Mouche* — à une triste et déshonorante oisiveté. Parfois, de loin en loin, une rumeur se déclare parmi ces assoiffés de labeur : "Il y a, ce matin, une lettre adressée au Gérant ! C'est peut-être l'un des 347 abonnés à qui nous avons, l'autre semaine, envoyé leur compte d'arrérages d'abonnement, qui a l'énergie de payer sa dette !" En effet. Et voilà les comptables qui se disputent l'honneur et l'avantage de créditer ce noble abonné du montant qu'on a reçu de lui.

Eh bien, moi, aujourd'hui, j'en viens dire aux amis des collèges — ces pauvres collègues dont on fait un peu partout le procès, sans trop se soucier d'y mettre des formes —, je viens dire à nos amis : Aidez-nous donc un peu à former nos jeunes gens dans la pratique des affaires ! Adressez donc au Gérant du journal beaucoup de lettres où ils trouvent sujet à s'insérer ! Qu'il y ait dans ces lettres des billets de banque, des traites, des mandats-poste, des mandats de l'Express, des bons de poste : enfin toutes sortes d'effets de commerce, qui offriront à nos jeunes comptables cent occasions par semaine de se familiariser avec les questions d'affaires. — Il y a toutefois une matière que désormais ils connaissent parfaitement, et où l'on pourrait à présent s'exempter de leur fournir occasion de travailler : celle de l'es-compte et du renouvellement, à la banque, des billets promissio-

res...

ORNIS.

Il faut casser le noyau pour avoir l'amande

C'est une loi de la nature : il n'y a pas, ici-bas, de plaisir sans peine, pas de roses sans épines. Eh ! qui peut se flatter d'avoir goûté un seul instant de bonheur, de s'être procuré la moindre jouissance, sans l'avoir achetée, parfois chèrement ? Non, celui qui veut cueillir les fleurs qu'il rencontre sur le chemin de la vie se déchire inévitablement la main ; car il faut vaincre l'obstacle avant d'arriver au but, il faut casser le noyau pour avoir l'amande.

Mais, quel est donc ce noyau ? que le est cette amande ? Pour nous, écoliers, c'est l'étude avec l'application qu'elle exige ; c'est le travail assidu, opiniâtre, pour vaincre les difficultés et acquérir quelques connaissances ; c'est l'application constante au devoir de chaque jour. Le noyau, c'est encore la réforme quotidienne de notre caractère, les petits découragements qui viennent nous assaillir le temps à autre, les efforts continuels que nous faisons pour nous plier au joug de l'obéissance et du devoir. Tel est le noyau que nous avons à casser. Quelques uns le trouvent dur ; mais quelle belle amande on y trouve enfermée ! L'amande d'autant plus délicate qu'il nous en a plus coûté pour l'extraire.

Quel plaisir, en effet, pour celui qui, après s'être, pour ainsi dire, usé les dents à casser ce noyau, quel plaisir, dis-je, pour celui-là d'y découvrir une science profonde et variée ! Comme il se trouve bien récompensé de ses sacrifices, en se voyant en état de lier conversation avec qui que ce soit, sur n'importe quel sujet, et en parfaite connaissance de cause ! Il a trouvé sous ce noyau le moyen de sentir et de goûter toute la beauté des chefs-d'œuvre dont s'honore la littérature ancienne et moderne.

Et cette amande, il n'est pas seul à en jouir ; il a le privilège de pouvoir la partager avec ses semblables, sans qu'elle soit pour cela diminuée. Il est comme un flambeau qui éclaire la société, sans rien perdre de sa lumière. Il met ses connaissances à profit pour tout le monde, et contribue pour sa large part au progrès ; car à

quoi devons-nous toutes les grandes découvertes de notre siècle, si ce n'est à la science ?

Mais le meilleur de l'humanité que l'on découvre sous cette écale, c'est la vertu, c'est une foi ferme et éclairée, une énergie de caractère inébranlable, un esprit vraiment chrétien qui nous fait tout entreprendre selon les vues de Dieu, vertus qui seules font les grands hommes, capables de poursuivre leur carrière jusqu'au bout sans faillir. Quel service de tels hommes ne rendent-ils pas à leur pays ? Quel bien ne font-ils pas à leurs semblables ? Car la vertu ne profite pas seulement à ceux qui l'acquiescent, mais à tous les hommes. Ne nous laissons donc pas décourager par les difficultés que nous pouvons rencontrer à casser le noyau, puisqu'une amorce si précieuse, et en même temps si délicate s'y trouve renfermée. Travaillons avec énergie, ayant toujours devant les yeux la récompense qui doit couronner nos généreux efforts. PH. MOREL,
Elève de Rhétorique.

Enseignement et liberté

Sous ce titre, nous lisons, dans l'*Enseignement chrétien* (Paris) du 1^{er} février, une importante étude, signée par M. P. Lahargou, supérieur de l'Institution Notre-Dame de Dax, Docteur ès Lettres, sur la crise que subit actuellement l'enseignement secondaire en France. On ne saurait nier que, dans notre pays il y a, on essaye depuis quelques années à saisir l'opinion publique de cette question des études classiques ; que ce mouvement ne soit qu'un écho de ce qui se dit et s'écrit sur les bords de la Seine, ou qu'il n'ait pas d'autre cause que le besoin d'agitation qui émeut les esprits dans notre temps, peu importe. Il est bien vrai qu'il existe chez nous, sur ce même sujet de l'enseignement secondaire, une sorte de malaise, lequel sans doute, à notre sens du moins, n'a pas sa raison d'être.

Il est bien connu que l'on n'apprécie plus beaucoup les choses dont on jouit depuis assez longtemps. La génération prochaine aura pour le téléphone, le phonographe, etc., la même indifférence que nous éprouvons, nous, envers le télégraphe, les chemins de fer, etc. De même, en Canada, trop de gens s'imaginent que notre organisation collégiale ne vaut guère, surtout quand on la compare à ce qui existe à l'étranger.

En bien, voyons donc comment, à l'étranger, on le juge, notre système d'enseignement classique. *Pas et ab hoste doceri* ; cela doit être aussi vrai quand la leçon vient de sympathiques amis. Peut-être, en voyant ce qu'on pense à Paris de notre système collégial, s'estimera-t-on un peu davantage en certains quartiers !

Donc, l'écrivain de l'*Enseignement chrétien*, après avoir passé en revue l'organisation secondaire de France, de Belgique et de Hollande, dirige sa lunette vers nos bords ; et voici ce qu'il y constate. Le morceau est un peu long, mais bien intéressant.—ORNIS.

Nulle part cependant la liberté d'enseignement secondaire n'est pratiquée dans une plus large mesure qu'en Amérique. Voyons, par exemple, ce qui se passe aux États-Unis et au Canada. L'État ne reconnaît dans ses attributions et ne prend à sa charge que la diffusion de l'enseignement primaire : il semble ne pas se croire suffisamment compétent pour distribuer l'enseignement secondaire dans les collèges (1) et l'enseignement supérieur aux Universités. Il estime, au contraire, que les choses iront tout aussi bien ou même mieux, s'il laisse ce soin au libre jeu de la concurrence et des initiatives privées. Il n'y a donc pas, dans l'Amérique du Nord, des Universités d'État distribuant l'enseignement et les diplômes au nom de l'État. Toutes les Universités y sont libres et indépendantes, soumises pourtant à une législation, car, ayant besoin de posséder pour vivre et fonctionner d'une façon normale, elles se sont mises sous la protection de l'État, qui les reconnaît, sur leur demande, et moyennant des conditions très larges, qui ne visent ni les programmes ni les matières d'enseignement. Chaque Université se fonde et s'organise avec ses propres ressources, se développe et fonctionne à ses risques et périls, enseignant suivant des programmes qui ne relèvent que de sa juridiction, et distribuant des diplômes qui n'ont d'autre valeur que ce que l'Université a réussi à se donner elle-même. Si je ne me trompe, c'est le régime de pleine liberté sans aucune des entraves et sans la surveillance tracassière dont les entoure chez nous la tutelle onéreuse de l'État. Les choses vont-elles plus mal là-bas que chez nous, sur le terrain de l'enseignement ? Il n'est pas nécessaire d'être un américaniste enragé pour répondre par la négative.

Il y a, au Canada, deux Universités, florissantes toutes les deux et prospères : l'Université Laval (2) à Québec, catholique, et l'Université Mac Gill (3) à Montréal, protestante. Le seul fait de la concurrence entretient entre elles une noble émulation qui provoque le progrès et profite à la civilisation. Au-dessous des Universités, qui distribuent l'enseignement supérieur, et, pour ainsi dire, dans la sphère de leur influence, les établissements d'enseignement secondaire se fondent et se développent, rattachés à l'Université à laquelle ils se font affilier. Ils sont dès lors tributaires de leur Université, pour les examens que leurs élèves doivent subir et les diplômes qu'ils ambitionnent de recevoir. Tributaires, ils n'en sont pas moins maîtres de leurs méthodes et de leurs programmes. Et, de même que l'État n'intervient en au-

1. Le gouvernement, dans la province de Québec, accorde une subvention annuelle de quelques milliers de francs à la plupart des collèges classiques. C'est la seule intervention de l'État dans notre enseignement secondaire. O.

2. Une succursale, quasi-indépendante, de l'Université Laval existe maintenant à Montréal, et a déjà pris des développements pleins de promesses pour l'avenir. O.

3. On écrit ici : McGill. O.

cune manière dans l'enseignement des Universités, celles-ci, non plus que l'État, n'interviennent à aucun titre dans l'enseignement des collèges ou séminaires : et, pourvu que les élèves subissent avec succès les examens qui assurent les diplômes, on ne leur demandera pas compte des plans d'études qu'ils ont suivis.

Ces examens eux-mêmes sont une preuve du respect que les Américains professent pour la liberté d'autrui en matière d'enseignement. Le diplôme de bachelier ès arts s'obtient par un double examen, l'un collégial et l'autre universitaire. La première série d'épreuves, ainsi que le nom l'indique, est subie à l'intérieur du collège et dans la forme dont le collège seul est juge, sur un programme déterminé. Les épreuves de la seconde série sont également subies au collège, mais avec cette différence que, dans tout le ressort de la même Université et dans tous les collèges affiliés, les compositions ont lieu à la même heure, sur les mêmes matières, avec les mêmes sujets. Ces sujets sont envoyés de l'Université, qui, du reste, ne les a pas choisis. Avant l'examen, chaque collège est tenu d'envoyer au centre universitaire, sous pli cacheté, une série complète des sujets sur lesquels porte l'examen, un texte de version, un sujet de composition française, etc. Le Recteur de l'Université tire au sort, parmi ces envois, un texte de version, un sujet de composition française, etc., les fait imprimer et les envoie à chaque collège pour le jour de l'examen. La correction se fait également au collège par les soins d'un jury que désigne le Supérieur de l'établissement. Je ne sais rien d'aussi libéral, rien qui témoigne mieux de la confiance et des égards qu'en Amérique on professe pour la loyauté et la sincérité d'autrui.

Les abus qui peuvent se produire sont d'ailleurs prévenus, en partie du moins, par l'obligation faite à chaque collège d'envoyer à l'Université, "pour référence en cas de besoin", les copies corrigées ; ils le sont encore par le soin minutieux avec lequel toutes les fautes ordinaires qu'un élève peut commettre dans un thème ou dans une version sont prévues et taxées d'avance ; ils le sont enfin par les nécessités même de la concurrence ; car les diplômés d'un collège qui se montre trop facile aux examens ne tardent pas à tomber dans le discrédit, et ceux qui ont souci d'obtenir un diplôme respecté se trouvent bientôt dans l'obligation d'aller le demander ailleurs. N'oublions pas aussi que les diplômés de bachelier ès arts, ès sciences, ne donnent pas accès de plain-pied à l'étude du droit ou de la médecine, etc. ; il faut de plus un examen d'admission à ces études, examen qui se passe devant les représentants des diverses professions, ce qui doit prémunir les collèges contre la tendance à se montrer trop complaisants. (4) Enfin, si de ce

4. Une loi, appelée le *bill des B. A.*, exempt depuis quelques années les bacheliers ès arts, ès sciences et ès lettres, de tout exa-

esté des abus sont reconnus, le Supérieur du collège incriminé peut être déferé au Recteur de l'Université. Celui-ci nomme un jury qui fait un rapport sur l'affaire; si ce rapport est défavorable, "le Recteur fait une observation au Supérieur du collège ou du séminaire incriminé." Que si l'abus ne cesse pas, le Recteur "pourra porter l'affaire devant le conseil universitaire et demander à faire cesser l'affiliation du collège incriminé".

C'est ainsi qu'au Canada, sans secousse et sans effort, on a résolu dans le sens le plus libéral et le plus conforme au droit le problème qui préoccupe si vivement en France l'opinion dirigeante : concilier l'intérêt des études et les droits de la liberté. Il est vrai que l'État du Dominion (5) y a perdu le monopole; ou plutôt il en a fait sagement le sacrifice, en vue d'un bien plus grand que la revendication d'un droit césarien. Il a cru que la liberté est un bien par elle-même, et il a eu confiance dans l'émulation que la concurrence provoque. D'ailleurs, c'est une maxime éminemment américaine que chacun doit valoir et faire ses affaires par lui-même. Or, les Américains ont plus confiance dans l'efficacité des initiatives privées, que dans celle de l'intervention de l'État. Ils ont appliqué leurs principes aux choses de l'enseignement. Leur système est en core plus libéral que celui des Belges et témoigne d'une plus grande indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Tous les témoignages qui nous arrivent de l'autre côté de l'Océan, nous expriment que le système inspire la même satisfaction aux catholiques et aux protestants.

PUBLICATIONS REÇUES

— *Mélanges religieux*, 1er et 2e fascicules MM. Cadieux & Derome, de Montréal, ont commencé la réimpression d'extraits du recueil périodique de ce nom, dont la publication commença en 1840 et dura plusieurs années. Cette nouvelle série formera 3 à 5 volumes in 80. Prix, 10 cts le fascicule.

— *Annuaire statistique du Canada*, 1897. Ce volume de 552 pa-

ges, petit texte, est littéralement bourré de renseignements sur notre pays. Cette publication du gouvernement d'Ottawa est à son 13e volume.

— *A S. G. Mgr L.-N. Bégin archevêque de Québec, à l'occasion de l'imposition du Pallium*. C'est la remarquable pièce de poésie, écrite par M. l'abbé Art. Lacasse, du vicariat de St. Roch de Québec, et dont nos lecteurs ont été à même de prendre connaissance sur les journaux quotidiens de la fin du mois de janvier. Nos remerciements et nos félicitations à ce poète de talent, que l'*Oiseau-Mouche* est heureux de compter (quoique sous les voiles de la pseudonymie) au nombre de ses collaborateurs.

Au *Journal de Waterloo*, nous offrons nos remerciements pour les aimables paroles qu'il nous a adressées à l'occasion de notre récent anniversaire, et nos meilleurs souhaits de prospérité pour sa 18e année d'existence, qui vient de commencer.

AU SÉMINAIRE

— Nous avons eu dans notre chapelle, du 21 au 23, les pieuses solennités des Quarante-Heures. A la messe d'ouverture, M. l'abbé H. Cimon, curé de Saint Alphonse, a fait le sermon.

— Le R. P. Béchet, des Dominicains de Saint-Hyacinthe, a passé la semaine au milieu de nous. L'éloquent religieux a été appelé pour prêcher, à la cathédrale, la Neuvaine de Saint François Xavier.

Ce que c'est qu'un vrai journaliste catholique

M. Arthur Preuss, l'éminent directeur de la *Review*, de St. Louis, Mo., au cours d'une réponse à un journal israélite, faisait (le 2 février) l'admirable déclaration que nous traduisons et reproduisons ici :

"Nous croyons devoir répéter ce que nous avons dit si souvent et si expressément :

"Si jamais l'on trouve dans ce journal quelque chose qui ne soit pas d'accord avec la vérité et la justice, nous désirons que l'on s'en prenne à la faillibilité ou à la fai-

blesse du Directeur, mais que l'on n'en rende pas responsable la sainte Église catholique romaine, qui est le boulevard de la vérité, et à la légitime autorité de laquelle nous voulons être à jamais soumis de cœur et sans hésitation (cheerfully and unhesitatingly)

ARTHUR PREUSS.

Nous prions l'honorable M. Dechêne, commissaire de l'Agriculture, d'agréer nos remerciements pour le gracieux envoi, qu'il a fait à l'*Oiseau-Mouche*, de son très intéressant *Rapport* sur l'agriculture pour 1897-98.

L'événement littéraire de la dernière quinzaine, ç'a été la critique—du genre de l'éreintement—de l'une des pièces de la *Légende d'un Peuple*, de M. Fréchette, publiée par l'*Événement* du 18 février sous la signature de M. Buies

Courrier des Collèges

— Au séminaire de Québec, on procède aux travaux d'intérieur de la chapelle. Un groupe d'anciens élèves a souscrit le montant requis pour l'achat des petits autels. En ce moment même, une souscription se fait parmi les autres anciens pour l'achat de grandes orgues.

— Le séminaire de Nicolet célébrera son centenaire en 1903, et déjà l'on s'occupe de la manière dont l'on solennisera un anniversaire aussi remarquable. Les anciens élèves sont à s'organiser pour doter, à cette occasion, leur Alma Mater d'une chapelle de grande valeur artistique.

— Au séminaire de Sainte-Marie de Monnoir on a célébré, le 8 février, la fête de M. le Supérieur. On dit beaucoup de bien de la soirée littéraire et musicale donnée à cette occasion.

— Le 13 février, les élèves du collège Sainte-Marie ont joué le drame *Rabagas*, de Sardou, arrangé pour les maisons d'éducation.

— Le 14, le collège de Montréal a reçu la visite du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui a répondu par un fort beau discours aux deux adresses qu'on lui avait présentées.